

Une offre globale au sein d'un bâtiment durable

Le nouveau centre aquatique intercommunal de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne propose une offre complète pour une utilisation diversifiée des bassins, le tout au sein d'un établissement conçu dans une démarche d'excellence environnementale.



En période scolaire, le bassin de nage de 25 m (6 couloirs) est tout de même accessible au public nageur durant de nombreux créneaux tout au long de la semaine : avec notamment trois matinales à partir de 7 h et des fermetures à 21 h ou 22 h (sortie des bassins 15 minutes avant).

Située à Champs-sur-Marne, la Cité Descartes est un lieu emblématique de l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne, comprenant de nombreux établissements d'enseignement et de formation supérieurs, des instituts et centres de recherche... qui forment le plus grand pôle scientifique et technologique de l'Est Francilien avec environ 18 000 étudiants et chercheurs. Le site accueille aussi des entreprises, des logements, des commerces de proximité et divers lieux de vie. Le nouveau centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne vient ainsi renforcer cette offre de services.

La nécessité d'enrichir l'offre aquatique

Jusqu'à présent, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne, comptant 227 000 habitants, disposait de 5 équipements aquatiques, soit une dizaine de bassins. Considérant les attentes fortes et les tensions en termes d'accueil des scolaires, des associations du territoire et des habitants, les élus de l'ancienne

agglomération du Val Maubuée ont travaillé sur la construction d'un centre aquatique moderne et innovant. Un projet confirmé après la fusion du Val Maubuée avec les agglomérations de Marne-et-Chantereine et de la Brie Francilienne en 2016 au sein de Paris - Vallée de la Marne.

"Avec ce nouvel équipement, l'objectif était d'enrichir et de moderniser l'offre aquatique existante sur notre territoire, pour tous les publics, avec une nouveauté : proposer un bassin olympique et une exigence forte sur les aspects de basse consommation et de performances énergétiques du bâtiment (voir zoom) ; le tout dans un quartier à fort potentiel", argumente Gilles Bord, vice-président chargé des équipements sportifs, de la politique sportive communautaire et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Accueillir divers publics en simultanément

Parmi les objectifs principaux de ce nouvel établissement : l'accueil simultanément d'un maximum de publics (scolaires, associations et grand



public), ce qui était jusqu'à présent impossible dans les autres piscines du territoire.

Ainsi, l'espace aquatique intérieur est composé d'un bassin de nage de 25 m (6 couloirs), un bassin d'activités de 158 m², un bassin balnéo de 203 m² (avec banquettes et jets massants), et une pataugeoire de 48 m². À l'extérieur, les usagers ont accès à un bassin nordique de 50 m avec 8 couloirs (1 038 m²), via un sas couvert, des jeux d'eaux de 115 m² avec des plages minérales d'environ 476 m², un jardin finlandais de 200 m² (sauna, terrasse, transats) et un solarium végétal. Qu'il soit intérieur ou extérieur, chaque espace donne sur un paysage verdoyant et naturel, grâce au bois situé à proximité : un dépaysement total très rare en Île-de-France.

Deux espaces pour compléter la zone aquatique

En plus du jardin finlandais, le centre aquatique dispose également d'un espace bien-être de 294 m², avec deux spas, deux saunas, un hammam et des douches à jet. L'entrée spécifique (qui donne accès à tous les espaces) à cette zone coûte 18,70 euros pour les résidents du territoire et 22,15 euros pour les autres.

Pour diversifier l'offre proposée, le site comprend aussi un espace forme de 300 m², avec une salle de cardio/musculation (équipée de plusieurs appareils en accès libre) et une salle pour les cours

collectifs encadrés par des éducateurs sportifs.

En complément, le bâtiment, conçu par l'agence Chabanne, dispose de 1 087 m² d'annexes baigneurs (vestiaires, douches...), environ 554 m² de locaux de service (administration, locaux pour le personnel, locaux d'entretien...) et 1 481 m² de locaux techniques. Ces derniers ont été dimensionnés pour recevoir les installations techniques dans le cadre d'une éventuelle future extension.

Une gestion déléguée durant 6 ans

Pour gérer ce centre aquatique, les élus ont fait le choix d'une délégation de service public : "Il s'agissait de bénéficier de l'expertise et des compétences de spécialistes de la gestion de ce type d'équipements sportifs et de loisir", précise Gilles Bord. Ainsi, les élus ont retenu la société Vert Marine pour assurer l'exploitation du complexe pour une durée de 6 ans. Sa mission comprend la promotion de l'équipement, l'animation, l'organisation des activités, la sécurité, l'hygiène, mais aussi l'entretien et la maintenance technique (déléguée à la société Dalkia).

Arnaud Lorieul dirige l'établissement et gère une équipe d'une trentaine de salariés : 15 éducateurs sportifs (MNS et éducateur fitness), 5 pour l'accueil, 5 pour l'entretien et 5 pour l'administratif. "Nous proposons trois matinales à partir de 7 h pour attirer un public d'actifs qui souhaitent nager avant de commencer leur journée de travail et, certains soirs, nous sommes ouverts jusqu'à 22 h. Les horaires varient selon les jours et les espaces : par exemple, à 7 h les usagers ont uniquement accès au bassin sportif intérieur. De même, durant la semaine (hormis le mercredi), le bassin balnéo ludique est accessible toute la journée au grand public alors que le bassin sportif intérieur l'est uniquement en dehors des créneaux scolaires". Concernant les activités aquatiques, le panel est très large : aquacycling, aquaslim, aquafitness, aquapower, aquastretch... Au total, une vingtaine de cours aquatiques est proposée chaque semaine (de 124,50 à 135,15 euros les 10 séances pour les résidents du territoire et entre 153,40 à 164,05 euros pour les autres), ainsi qu'une dizaine de cours de fitness (de 143 à 203 euros les 10 séances pour les résidents et de 173,50 à 233,85 euros pour les autres).

Avec ce nouvel établissement, l'Agglomération améliore son maillage territorial en matière d'équipements et propose une offre aquatique variée et complémentaire à destination de tous les habitants. Si l'objectif est d'accueillir plus de 400 000 personnes par an, la structure compte déjà un millier d'abonnés (toutes activités confondues) après trois mois d'ouverture, la preuve que ce centre aquatique était très attendu.



©Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

L'espace de fitness/musculation de 300 m² accueille à la fois des usagers préférant des séances individuelles sur plusieurs appareils en accès libre et une douzaine de cours collectifs : body barre, pilates, cross training, stretching...



©Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

A l'image de l'espace bien-être de 294 m² (spas, saunas, hammam, douches à jet...), les usagers se trouvent souvent au contact de la nature, quel que soit l'espace où ils se trouvent.

FICHE TECHNIQUE

Assistant à maîtrise d'ouvrage	AEMCO et ISC
Architecte mandataire	Agence Chabanne
Gestionnaire	Vert Marine
Fournisseur couverture thermique	Haehn
Fournisseur filtration granulés de verre	Daqua
Fournisseur centrale de traitement d'air	ETT
Fournisseur contrôle d'accès	Elisath
Surface du bâtiment	5 400 m ²
Fréquentation Maximale Instantanée	1 800 usagers (dont 1 600 nageurs)
Coût total des travaux	29 690 797 euros TTC

Subventions :

- Conseil départemental de Seine-et-Marne : 1 666 666 euros
- Agence nationale du Sport : 1 000 000 euros
- Conseil régional Ile-de-France : 800 000 euros
- Etat : 600 697 euros



© Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

Le bassin nordique de 50 m long et 8 couloirs (soit 1 038 m² de plan d'eau) est un véritable atout pour le centre aquatique. Il propose ainsi un équipement rare en région parisienne lui permettant d'accueillir jusqu'à 1 600 nageurs sur l'ensemble de l'établissement.

Un équipement à haute performance énergétique

Dès le départ, les élus de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne ont souhaité réaliser un bâtiment exemplaire en matière de développement durable. Cette volonté les a donc conduit à privilégier un système de chauffage en géothermie profonde. Issue de la chaleur naturelle contenue en sous-sol, cette énergie propre et renouvelable est utilisée pour chauffer l'eau des bassins et des sanitaires ainsi que les espaces sportifs. Ainsi, 100 % des besoins de chaleur sont couverts. Située à proximité du centre aquatique intercommunal, la centrale géothermique puise, à 1 900 m de profondeur, une eau naturellement chaude, acheminée jusqu'à l'équipement via un réseau de chaleur. Par ailleurs, la mise en oeuvre d'un système d'ultrafiltration permet de récupérer une large partie des eaux de lavage des filtres (environ 80 %), de les traiter et de les réutiliser pour les futures opérations de lavage. Résultat ? Un niveau de consommation inférieure à 40 L/baigneur, pour le poste de traitement d'eau (hors arrosage, eau chaude et froide sanitaire...). En outre, la compacité maximale et la simplicité des formes et des volumes du bâtiment sont le gage d'une isolation thermique performante. De même, la superposition maximale des espaces réduit les surfaces de fondations et de toiture, donc les surfaces de déperditions, améliorant ainsi la signature énergétique du projet. L'étude des vents dominants a permis d'optimiser l'emplacement du bassin extérieur afin de limiter l'évaporation de l'eau. De plus, la mise en place d'une couverture thermique permet de réduire de près de 50 % les besoins de chauffage.

SFS

Systemes Protection antichute

Pour les travaux en hauteur, sécurité oblige !
Développées pour les bâtiments de forte à très forte hygrométrie, nos lignes de vie permettent un travail en toute sécurité sans restriction de mouvement.

fr.sfs.com  